

Dossier d'appel d'offres N°004/03/2026/PROC

Termes De Référence

Evaluation à mi-parcours du projet SIKAN

1. Contexte et justification

Au Mali on estime que 64% des visites médicales ont lieu dans le secteur privé, ce qui démontre son importance et son potentiel pour accélérer l'accès aux soins de santé universels. De même, le secteur privé représente 20 % des produits contraceptifs modernes, en particulier dans les zones urbaines. Le gouvernement du Mali a reconnu le rôle du secteur privé dans le PDDSS (2014-2023) et le PRODESS III (2014-2018). Dans le même temps, la population malienne est jeune avec 47,3% de personnes de moins de 14 ans et près de 20% entre 15 et 24 ans. Le projet SIKAN est mis en œuvre au Mali par un Consortium de trois partenaires (y compris DKT et Cordiad) sous le leadership de PSI avec l'appui financier de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas au Mali pour une période de cinq ans (2023-2028), et a comme objectif principal d'améliorer l'accès des jeunes Maliens à des produits et services de santé sexuelle et reproductive (SDSR) de qualité tout en renforçant le système de santé privé et cible principalement les jeunes de 15 à 24 ans, mais aussi les femmes de 25 à 49 ans et les hommes. Il s'inscrit dans les priorités du gouvernement et du bailleur relatives à la santé et aux droits sexuels et reproductifs (SDSR), à l'égalité de genre, à l'autonomisation économique des jeunes, ainsi qu'au renforcement de systèmes durables.

Dans un contexte marqué par des défis persistants en matière d'accès équitable aux services de santé reproductive, le projet met en œuvre des approches de marketing social afin d'améliorer la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation des produits et services de santé reproductive en y intégrant une composante d'autonomisation financière visant à renforcer les capacités économiques des jeunes à travers des activités génératrices de revenus.

Ainsi PSI assurant le lead du consortium se propose de conduire une évaluation à mi-parcours dans les zones d'intervention du projet couvrant la région de Kayes, Ségou, Mopti, Koulikoro, Sikasso, et le district de Bamako,

2. Objectif général de l'évaluation

L'évaluation à mi-parcours a pour objectif d'apprécier le niveau d'atteinte des résultats afin, d'améliorer les actions en cours et de donner des orientations pour les interventions futures du projet.

Objectifs spécifiques :

- Apprécier la pertinence et la cohérence de la théorie du changement (ToC) du projet, en analysant la solidité des hypothèses, la logique d'intervention (liens activités–produits–résultats–impacts) et l'adéquation du modèle de marketing social des produits de SHR et l'emploi ;
- Analyser les effets du projet à travers la ToC ;
- Formuler des recommandations opérationnelles et stratégiques pour ajuster la théorie du changement et optimiser la mise en œuvre durant la phase restante du projet aux priorités nationales en SDSR, ainsi qu'aux orientations du bailleur, notamment en matière de génération de CYP et de création d'emplois ;
- Apprécier les perspectives de durabilité et de mise à l'échelle du modèle OBF et si l'approche de OBF (financement basé sur les résultats) a contribué aux besoins des bénéficiaires, Cette approche favorise-t-elle ou freine-t-elle l'ambition ?
- Évaluer l'alignement du projet avec les priorités stratégiques du Mali et celles du bailleur ;
- Proposer une perspective sur l'efficacité des stratégies de marketing social (communication, advertising, etc.), combinées au mécanisme OBF, dans la stimulation de la demande, l'amélioration de l'accès, de l'offre et la disponibilité des produits ;

- Offrir des perspectives sur certaines défis que le projet semble d'avoir, y compris certains résultats ;
- Apprécier et offrir des perspectives sur le niveau d'atteinte des résultats intermédiaires, notamment en matière de génération de CYP et de création d'emplois et examiner les facteurs contextuels, institutionnels et opérationnels influençant leur réalisation ;
- Apprécier l'efficacité du leadership et de la collaboration du PSI au sein du consortium.

3. Critères de l'évaluation

A. Pertinence

- Dans quelle mesure la théorie du changement, fondée sur l'approche de marketing social, répond-elle aux principaux déterminants de la demande et de l'utilisation des services de SDSR dans les zones d'intervention ?
- Les segments de population ciblés, les messages, les canaux et les offres de services sont-ils adaptés aux besoins, préférences et barrières spécifiques des groupes cibles ?
- Les hypothèses de la ToC concernant l'influence du marketing social sur le changement de comportements sont-elles toujours valides ?
- Le projet est-il aligné avec les priorités nationales en SDSR et celles du bailleur, notamment dans le cadre du mécanisme OBF ?
- Dans quelle mesure le projet est-il pertinent au regard des besoins des populations cibles et des priorités SDSR ?
- Quelle est la perception du projet par les parties prenantes ?

B. Cohérence

- La théorie du changement présente-t-elle une logique claire et cohérente entre les activités de marketing social, l'augmentation de la demande, l'utilisation des services SDSR et les résultats attendus ?

- Les différentes composantes du projet (communication pour le changement social et comportemental, disponibilité des services, OBF, renforcement des capacités, partenariats) sont-elles bien articulées et complémentaires ?
- Le projet est-il cohérent avec les autres initiatives de SDSR en particulier avec les autres financements du bailleur dans les zones d'intervention ?

C. Efficacité

- Dans quelle mesure les stratégies de marketing social mises en œuvre ont-elles permis d'augmenter la connaissance, l'offre et l'utilisation des services de SDSR ?
- Les stratégies de marketing social contribuent-elles à améliorer l'accès et l'utilisation des produits/services ?
- Dans quelle mesure les résultats intermédiaires liés au marketing social ont-ils été atteints à mi-parcours ?
- Quels facteurs facilitent ou freinent l'efficacité des interventions ?

D. Durabilité

- Dans quelle mesure les capacités locales sont-elles renforcées pour poursuivre les activités de marketing social au-delà du projet, notamment l'activités des jeunes entrepreneurs ?
- Les modèles de financement OBF, offrent-ils des perspectives réalistes de pérennisation ?

4. Les leçons apprises

- Principales leçons apprises (ce qui a bien fonctionné et différemment) ;
- Quelles sont les leçons apprises en termes de théorie du changement.

5. Méthodologie

Le consultant proposera une approche méthodologique détaillée à l'appréciation de PSI

6. Livrables attendues

- Le rapport provisoire de l'évaluation ;
- La base de données de l'évaluation ;
- Le rapport final (y compris un résumé exécutif) intégrant les commentaires, avec un résumé exécutif d'environ 3 à 5 pages ;
- Séance de restitution des résultats pour l'équipe du Projet et ses partenaires ONASR et le bailleur.

7. Profil du Consultant

- Diplôme universitaire en santé publique, économie, sciences sociales ou domaine connexe ;
- Expérience avérée en évaluation de projets financés par des bailleurs bilatéraux ;
- Bonne connaissance des thématiques SDSR, genre et autonomisation économique jeunes ;
- Excellentes capacités analytiques et rédactionnelles.

8. Durée et calendrier de la Consultation

La mission aura une durée estimée de 45 jours, incluant la préparation, la collecte des données, l'analyse, la restitution et la finalisation du rapport.

A noter que cette évaluation va couvrir la période allant de novembre 2023 à 31 Mars 2026

NB : Le montant réservé à cette consultation est estimé à 19 818,4 € soit 13 000 000 F CFA

9. Responsabilités/Consultant/ Agence/Bureau

L'agence/ bureau/ cabinet/ consultant de recherche retenue pour l'exécution de cette étude sera chargée des activités suivantes :

- Développer une approche méthodologique pour l'obtention de l'approbation du comité d'éthique national (si nécessaire) ;

- Elaborer la méthodologie, par exemple échantillonnage, questionnaire et le guide d'entretien ;
- Soumission du rapport provisoire au consortium et à l'Ambassade pour observations et contributions ;
- Soumission du rapport final après y avoir incorporé les commentaires du consortium et de l'Ambassade des Pays-Bas ;
- Elaboration d'une présentation power point ;
- Participation à la dissémination des résultats au cours d'un atelier de restitution.

10. Expertises requises

L'agence, bureau et cabinet/ consultant doit avoir des expériences dans les études d'évaluation

11. Modalités de soumission

Les intéressés sont encouragés à soumettre les éléments suivants :

11.1. Eléments Techniques pour tous les postulants :

- Proposition technique qui détaille la méthodologie propose et une description d'expérience pertinente antérieure (*maximum 6 pages, une soumission de plus de six pages est raison éliminatoire*) ;
- Curriculum vitae (*maximum quatre pages*) de chaque membre de l'équipe pour la mission ;
- Les preuves (*attestations de bonne exécutions, contrats*) des missions similaires réalisées ;
- Offre financière détaillée ne dépassant pas le montant du budget (*le dépassement est éliminatoire*) ;

11.1.1. Eléments administratifs :

11.1.2. Les dossiers administratifs ci-après sont requis pour les entités morales :

- Une copie certifiée attestant son inscription au registre de commerce de la structure et ou son agrément ;
- Copie certifiée du NIF (*Numéro d'Identification Fiscale*) ;
- L'original du quitus fiscal en cours de validité à la date de dépôt de l'offre ou sa photocopie certifiée conforme, l'absence ou la non-validité de ce document fiscal à la date de clôture est éliminatoire ;
- Copie certifiée de l'Attestation de l'INPS ;
- La copie de la « Déclaration de conflits d'intérêts de PSI MALI », en annexe, à renseigner, signer et cacheter ; la non-fourniture est éliminatoire.

11.1.3. Les dossiers administratifs requis pour les entités physiques

- Copie certifiée du NIF malien (Numéro d'Identification Fiscal) a défaut de ce document, une retenue de 15% sera appliquée sur le montant de la prestation et reverse aux Impôts Maliens ;
- La copie de la « Déclaration de conflits d'intérêts de PSI MALI », en annexe, à renseigner, signer et cacheter ; la non-fourniture est éliminatoire.

NB : Toute falsification de dossiers administratifs ou fiscaux ci-dessus mentionnés avérée sera motif de disqualification et d'exclusion du prestataire pour la présente offre et pour les prestations futures.

12. Critères d'évaluation

Les offres jugées conformes aux exigences techniques et administratives seront analysées conformément aux critères d'évaluation ci-après :

Critère	Pondération
Compréhension des TDR	15%
Qualité méthodologique	30%
Expérience pertinente	25%
Références	15%
Offre financière	15%

Un entretien est requis pour tout candidat présélectionné avant la prise de décision finale. Cet entretien vise à vérifier la compréhension des termes de référence (TDR) et à s'assurer de l'expertise du soumissionnaire. Une visite de terrain pourra également être effectuée afin de vérifier l'existence physique de la structure, pour les entités physiques.

1. Contenus et évaluation des offres.

L'évaluation des offres soumises conformément au présent Appel d'Offres sera faite par PSI Mali. Les offres des prestataires potentiels seront évaluées dans un ordre décroissant d'importance, en fonction des critères précédemment citées. PSI Mali peut rejeter toute offre qui ne répond pas nettement aux directives de soumission des offres.

2. Langue

Tous les documents soumis en réponse au présent Appel d'Offres national, ainsi que toute correspondance y afférente seront en langue française.

3. Date et heure limite de réception des offres

Les dossiers de soumission, doivent être déposés à PSI Mali au plus tard le **13 Mars 2026** à **09H30** GMT, en trois (03) exemplaires dans une enveloppe sous plis ferme et anonyme.

Tout dossier doit être Déposer au Secrétariat du bureau de PSI Mali, avec uniquement la mention suivante :

PSI Mali

Attention : Comité de Sélection BP. E 5397 Bamako (MALI) Hamdallaye ACI 2000 Immeuble Babouya Téléphone : (+223) 44 90 01 11 / 44 90 01 12

DAO (Dossier d'appel d'offres Evaluation à mi-parcours du projet SIKAN : Projet de Social Marketing et Sante, Droit Sexuel Reproductif (SDSR) PSI Mali, Ne pas ouvrir avant la session d'ouverture)

4. Validité des offres

Les offres demeureront valides pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

5. Corruption, Fraude, Collusion, coercition

PSI Mali s'engage dans un processus d'offre le plus transparent possible, pour assurer le rendement efficient dans tous les achats. L'organisation interdit toutes les tentatives du personnel actuel auprès des Fournisseurs/Prestataires existants, éventuels ou courants pour influencer les résultats d'un processus d'appel d'offre afin d'attribuer le marché à un fournisseur/prestataire spécifique, ou réaliser une évaluation non-compétitive de prix.

Toute tentative suspectée ou avérée, indirecte ou directe de la part d'éventuel soumissionnaire pour influencer les résultats du processus d'offre en utilisant les moyens suivants, sera cause de disqualification immédiate et de suppression de la liste permanente par PSI Mali en tant que prestataire potentiel :

- ✦ Corruption (donnant ou recevant des articles de valeur pour influencer l'offre) ;
- ✦ Fraude (falsification des faits, déclaration d'information ou évaluation ayant pour résultat une proposition non-compétitive des prix) ;
- ✦ Connivence (un accord entre deux ou plusieurs Fournisseurs/Prestataires afin de réaliser un artificiel ou prix non-compétitif) ;

Coercition (personnes menaçantes indirectement ou directement le personnel ou l'organisation pour influencer les résultats de l'offre).

6. Demandes de renseignements :

Les demandes de renseignements concernant le présent Appel d'Offres national et toute contre-offre doivent être soumises par écrit sous pli fermé ou par email à l'adresse suivante : psimali@psimali.org , et reçues au plus tard 03 jours ouvrables avant la date limite de réception des offres afin de permettre à PSI Mali de répondre de manière exacte et détaillée. Tous les plis devront porter la mention : Soumission DAO (Dossier d'appel d'offres national) N°04/06-25/PROC. De telles demandes de renseignements devront être envoyées par tous moyens à l'attention de :

M. Cary Alan Johnson

Représentant Résident Population Services International Mali (PSI Mali)

B.P E 5397 Bamako Mali

Tél : (223) 44 90 01 11/12

E-Mail: psimali@psimali.org

7. Ouverture des Offres :

Les soumissionnaires sont conviés à l'ouverture des plis prévue **le 13 Mars 2026 à 10h00 (GMT)**, au siège de PSI MALI.

Nous nous réjouissons de votre intérêt pour cet Appel d'offres national et vous souhaitons bonne chance dans ce processus de sélection.

Cordialement,

Le Représentant Résident

M. Cary Alan JOHNSON

Annexes :

1. Liste des indicateurs (OBF)
2. Zones d'intervention du projet



Annexe : Formulaire de déclaration de conflits d'intérêts

À remplir par toute entreprise soumissionnaire ou signataire d'un bon de commande avec PSI

DECLARATION DE CONFLITS D'INTERÊT ET DE BONNES PRATIQUES COMMERCIALES

Je soussigne (Nom du responsable de la société), _____ agissant au nom de la société _____, affirme par la présente que ni moi, ni mon épouse, ni conjoint (e) ni aucun membre de ma famille ou proche n'est employé, prestataire, consultant ou stagiaire de PSI.

Si je me rends compte d'un tel conflit d'intérêt réel ou potentiel, je porterai cela à la connaissance du Représentant Résident de PSI sans délai.

Je reconnais qu'il est *formellement interdit*, de la part des fournisseurs et prestataires potentiels et/ou actuels de PSI Mali de donner des commissions ou retro commissions ou de verser des pots de vin aux employés de PSI Mali en vue d'avoir ou de continuer à avoir des marchés en son sein.

Je m'engage à respecter scrupuleusement une telle disposition et accepte les sanctions de PSI au cas où moi-même ou un de mes préposés venait à être dénoncé pour un tel acte.

En signant la présente déclaration, je certifie que (Nom de la société) n'a pas participé, et veillera avec tous les efforts possibles, à ne pas participer ou fournir un support matériel ou toute autre ressource à des individus ou des entités qui commettent, tentent de commettre, préconisent, facilitent ou participent à des fraudes, corruptions actives ou indirectes, collusions, pratiques coercitives, implications dans une organisation criminelle ou toute autre activité illégale, ou encore qui ne respectent pas les Droits de l'Homme ou droits sociaux de base et les conditions de travail minimum telles que définies par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), en particulier concernant le non-travail des enfants, la non-discrimination, la liberté d'association, le respect des salaires minimum, l'absence de travail forcé et le respect des conditions de travail et d'hygiène.